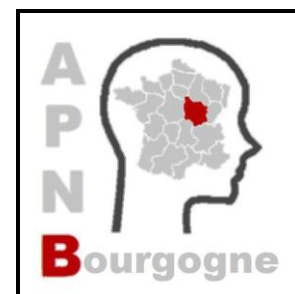


Association des Psychologues-Neuropsychologues de  
Bourgogne (APNB)

Compte rendu de réunion



## "Psychologues spécialisés en Neuropsychologie,

### Où en sommes-nous ?"

VI<sup>ème</sup> rencontre régionale APNB

*Jeudi 24/01/2013 de 13h30 à 17h30 au CHU de Dijon.*

Présents : Elise ANTOINE, Stéphanie AUCHERE, Mayalen BEDECARRAX, Olivia BEHRA, Delphine BON, Isabelle CAISEZ, Cindy CARZANIGA, Charline CERF, Sophie CHANCENOTTE, Adeline CHEMORIN, Elodie FAURE, Marine FEBVRE, Marie-Bénilde FOLL-GARCIA, Sophie GARNIER-CARRONNIER, Guillaume GAY, Anny GRAULE PETOT, Aurélie HUMEAU-ARIES, Pierre LECLEF, Nicoletta LECLERC, Mylène MAGDELENAT, Hélène MELQUIOT, Jonathan MEYER, Delphine MINOT, Gêrôme MORA, Fabrice ROBICHON, Sophie STABLO, Cécile TAINTURIER, Grêgoire WAUQUIEZ

Excusés : Esla GALAY-LESAGE, Gaele BLONDEAU, Angélique BERNARD, Sandra MAREY, Emmanuelle LE STUNFF, Jessica MARGUIN, Marylise POTIER, Alexa PIJOT

Invités : Sophie GARNIER-CARRONNIER, Anny GRAULE PETOT, Fabrice ROBICHON, Simon CHARBONNEAU, Frédêrique ESCUDIER

#### Rappel de la problématique :

**Notre discipline clinique est actuellement en plein essor.** En témoignent le nombre croissant de nouveaux collègues sur le terrain, ou encore la création à un rythme exponentiel de nouvelles formations universitaires dédiées à la neuropsychologie.

**Notre spécialité reste toutefois jeune, et est peut être à ce titre caractérisée par une certaine fragilité.** En tant que praticiens, nous n'avons en effet que très peu de recul pour savoir comment nous positionner vis-à-vis de nos collègues, de nos paires, voire même tout simplement de quelle façon exercer au mieux notre profession auprès de nos patients.

**La volonté et le besoin de se regrouper et d'échanger sur nos pratiques en est l'une des meilleures illustrations.** Finalement, nous manquons peut être encore d'un sentiment d'identité professionnelle claire et partagée par tous.

**Il paraît ainsi salutaire de faire le point** en adoptant une posture réflexive sur la profession que nous avons choisie d'exercer en nous penchant sur ses pratiques passées, actuelles, mais aussi en s'inspirant de ce que font nos voisins. Ceci afin de **mieux appréhender des problématiques futures auxquelles nous sommes dors et déjà confrontés.**

*D'où vient notre spécialité clinique ? Quelle en a été l'évolution depuis une trentaine d'année ? Où en sommes-nous aujourd'hui dans nos pratiques ? Qu'en est-il dans les autres pays ?*

**Autant de questions qui méritaient d'être posées et qui ont été développées à partir de réflexions, de témoignages, de discussions et de données chiffrées.**

Les problématiques ont été abordées selon trois axes :

## Un axe « géographique », transversal

- L' « exemple » canadien : visio conférence avec deux collègues pratiquant la neuropsychologie au Québec

### **Témoignage d'un neuropsychologue canadien (Dr S. Charbonneau)**

M. Charbonneau a abordé sans détour son point de vue général sur la profession de neuropsychologue au Québec et son évolution au cours des précédentes années (notamment au regard de la toute récente « loi 21 »).

La formation universitaire est bien plus complète que celle délivrée en France avec notamment des heures de stages conséquentes (stages + deux internats) et un niveau d'acquisition théorique approfondi. Le doctorat est ainsi requis pour obtenir le titre. Les pratiques cliniques partagent un fond commun avec la France mais possèdent un certain nombre de particularités (bilans plus longs et plus complets, importance des restitutions et préconisations).

Le marché de l'emploi semble assez enviable : « *je ne connais pas de neuropsychologue au chômage* ». Toutefois, en regard de la longueur des études et de leur coût, le salaire des neuropsychologues hospitaliers reste relativement modeste. Nous avons également discuté des relations interprofessionnelles, qui paraissent plutôt bonnes avec le corps médical et paramédical. Les médecins considèrent plus les neuropsychologues comme des collaborateurs que comme des subalternes : « *Réaliser une évaluation neuropsychologique est presque comme une faveur faite aux médecins* ». Les relations avec les psychologues cliniciens sont satisfaisantes (hormis quelques clichés persistant). Il n'y a en tous cas pas d'hégémonie écrasante d'un courant au dépend d'un autre ni de réelles guerres de chapelles, ce qui a sans doute facilité la création d'un ordre professionnel commun à l'ensemble des psychologues.

Enfin, M. Charbonneau nous a expliqué qu'il présidait une association québécoise des neuropsychologues en cours de création. Cette association aura pour but de mieux représenter les neuropsychologues auprès des instances ordinales, mais aussi du grand public.

### **Témoignage d'une expatriée française, doctorante en neuropsychologie à l'Université de Québec à Montréal (Mlle F. Escudier)**

Mlle Escudier nous relate son parcours universitaire, initié en France jusqu'en M1 de psychologie du développement, poursuivi par la réalisation d'un stage au Québec (dans la clinique neuropsychologie enfant CENOPfi) qui lui a donné envie de reprendre la formation sur place. Elle termine actuellement son doctorat mixte recherche/clinique PhD/PsyD, exerce en parallèle au CERC et projette de rester ensuite au Québec.

Elle nous confirme que le niveau de formation requis est bien plus élevé qu'en France. Et que la reconnaissance de la profession est nettement plus élevée, l'autonomie des neuropsychologues semble plus grande et les pressions interprofessionnelles plus faibles. Son point de vue sur l'ordre des psychologues est clairement positif : cette instance permet notamment d'uniformiser la profession en établissant des critères de formation pour prétendre au titre. Les universités sont ainsi tenues de se conformer à ces critères pour prétendre former des étudiants sensés accéder au titre professionnel.

Nous discutons de deux possibilités pour les neuropsychologues français de partir travailler au Québec. La première étant de reprendre la formation doctorale (entre 4 et 8 ans). Mlle ESCUDIER précise que les bourses de financement ne sont pas accessibles aux expatriés, et que le coût de scolarité s'avère ainsi particulièrement élevé. La seconde option est de faire une demande d'équivalence à l'ordre pour obtenir un permis d'exercer sans passer par le doctorat (l'ordre demandera un complément de stage et de formation en fonction du dossier, de l'expérience professionnelle).

Sans vouloir forcément exercer, il était jusqu'à récemment assez aisé pour les Français de trouver des stages (non rémunérés). Ces stages pouvant toutefois uniquement se tenir dans des cliniques privées (par exemple, le [CENOPfi](#) ou le [CERC](#)), car les stages hospitaliers sont réservés aux étudiants universitaires en programme doctoral. A noter que depuis l'application de la loi 21, les facilités pour être stagiaire sont peut-être plus délicates pour les expatriés et nécessitent probablement des démarches supplémentaires : la pratique de la neuropsychologie étant depuis strictement réservée aux détenteurs d'une attestation spécifique délivrée par l'ordre, en plus du permis d'exercer en tant que psychologue.

- Topo « les neuropsychologues à l'étranger » (G. Wauquiez) *voir PJ-2*

Point sur : les formations, la reconnaissance du titre, la pratique, les statuts, la situation professionnelle des neuropsychologues... en Angleterre, Allemagne, Belgique, Italie, Suisse, Finlande, Australie, Etats-Unis, Québec...

## **Un axe « temporel », longitudinal :**

- Témoignage de Mme A. Graule-Petot

Anny Graule-Petot a vécu les débuts et l'évolution de la spécialité en service de neurologie du CHU de Dijon depuis les années 1980. Au départ psychologue clinicienne, elle s'est formée au fil des années au contact du Dr O. GUARD (neurologue) et a ainsi pu acquérir progressivement les notions relatives à la cognition. Puis, au fil de ses expériences cliniques, elle nous relate les évolutions notamment au niveau du testing : seulement trois tests à ses débuts et aujourd'hui une multitude d'outils à disposition. Initialement les bilans avaient plus un objectif localisationniste ou de différenciation « organique/psychique » en raison de l'absence d'imagerie médicale en pratique courante. Le service étant encore à l'époque « Neuropsychiatrie » et non neurologie. En parallèle, elle a été active quant à la rééducation neuropsychologiques auprès de traumatisés crâniens pendant environ une dizaine d'années au CCR.

Ce statut de psychologue clinicien / neuropsychologue n'a pas toujours été facile à assumer, la mouvance psychanalytique étant très présente à Dijon, l'interprétation des troubles en lien avec le cerveau n'avait pas toujours sa place. L'arrivée des scanners et des IRM a fait bouger les représentations. L'évolution expérimentale de la neuropsychologie a entraîné la création de multiple tests, outils qu'Anny estime « *indispensable mais à manier avec pondération !!!* ». Elle a par ailleurs formé de nombreux et nombreuses stagiaires « *qui le lui ont bien rendu sur le plan humain et intellectuel* ». Elle conclut « *notre rôle n'est pas facile, il faut toujours négocier des MMSE plombés qui ne nécessitent pas un bilan plus complet et cette position transversale dans un service qui n'est pas toujours évidente* ».

- Témoignage du Professeur F. Robichon

Fabrice Robichon nous a décrit sa vision du chemin parcouru par la neuropsychologie depuis les années 1990 à travers son expérience clinique et universitaire de la spécialité. Initialement formé dans une optique universitaire via un doctorat de neurosciences, Fabrice Robichon a ensuite complété son cursus sur le versant clinique en obtenant son DESS dans l'une des premières promotions « neuropsychologie » à Chambéry en 1994. Il obtiendra par ailleurs le titre de Professeur des Universités ainsi que l'Habilitation à Diriger des Recherches après avoir effectué plusieurs post-docs (à Montréal et en Angleterre). Actuellement il partage son temps entre l'enseignement de la neuropsychologie et des neurosciences à l'université de Bourgogne, la codirection du Master Pro « ergonomie et gestion des risques professionnels » et l'exercice libéral de la neuropsychologie clinique. Pour lui, « *il est crucial que les jeunes neuropsychologues ne s'enferment pas dans une "métrologie cognitive" qui les ferait demeurer techniciens de l'administration des tests mais, au contraire, prennent le temps de la réflexion pour construire un modèle cohérent du patient débouchant sur une proposition diagnostique et, par voie de conséquence, thérapeutique* ».

## **Un axe centré sur le « ici et maintenant »**

- Bibliographie « Neuropsychologie en Pratique(s) » Solal, 2011 (S. Garnier-Carronnier) *voir PJ-3*

Mme Sophie Garnier-Carronnier, co-auteur du chapitre sur la rédaction du compte rendu, nous présente cet ouvrage pour lequel l'équipe de rédaction a sollicité l'expérience clinique et théorique de l'équipe du CMRR (S. Garnier-Carronnier et O. Rouaud). Ce livre est le premier à tenter de synthétiser en langue française les problématiques courantes liées à la pratique de la neuropsychologie clinique telles que l'utilisation des tests, des normes, la rédaction du compte rendu et sa restitution ou encore les considérations éthiques. Il est par ailleurs d'un prix très accessible et ainsi particulièrement conseillé aux étudiants.

- Topo « Neuropsychologues en France : où en sommes-nous ? » (G. Wauquiez) *voir PJ-4*

M. Grégoire Wauquiez nous présente un certain nombre de données sur la situation des neuropsychologues en France. Données issues notamment du questionnaire national ARNPN, ainsi que de l'enquête sur les formations diplômantes réalisé récemment par neuropsychologie.fr. Les thèmes suivants sont abordés : identité professionnelle des neuropsychologues, statut et conditions de travail, relations interdisciplinaires, actes réalisés, avis sur le remboursement, sur le titre, sur l'appellation etc... Nous constatons par ailleurs que le rythme de formation universitaire actuel s'est emballé de façon exponentielle sans aucune considération du marché du travail, on peut y voir un lien avec la précarité toujours grandissante de nombreux de nos collègues et futurs collègues sur le terrain. Au vu de l'ensemble de ces constatations, il devient urgent de s'unir et de réfléchir ensemble à des solutions pour développer et pérenniser notre spécialité clinique, qui après s'être considérablement développée ces 20 dernières années n'a pas encore atteint un degré de maturité nécessaire à sa survie à long terme.

### **Conclusion et table ronde :**

Au vu de cet état des lieux, **quelles perspectives** pour l'avenir ?

Les discussions se sont poursuivies après la fin des présentations. Nous avons eu la chance de nourrir les débats avec grand nombre de points de vue, depuis celui d'étudiants en M2 jusqu'aux professionnels très expérimentés, en passant par de nouveaux diplômés.

Beaucoup d'interrogations ont émergé, devant le retard manifeste que nous avons en France à la fois au niveau de la formation, mais aussi de la reconnaissance et surtout de la protection de notre spécialité professionnelle. Nous avons notamment discuté des raisons empêchant l'émergence d'une instance professionnelle nationale pour les psychologues, des problématiques spécifiquement liées à la spécialité neuropsychologie ou encore du fossé existant entre le milieu universitaire et le terrain. Comme toujours, nombreux ont été les points soulevés qui n'ont pu être développés faute de temps.

Il ne reste à plus qu'à continuer ces réflexions lors de nos prochaines rencontres !

Les thèmes qui ont été proposés par les participants pour les réunions à venir sont :

- La formation des stagiaires : efficacité de la formation, liens université/maître de stage, carnet de stage, échanges institutions universités
- Les écrits et le partage des informations
- Remédiation cognitive, outils, équipes pluridisciplinaires
- Questions juridiques : réalisation d'évaluations d'expertise, comment, pourquoi, par qui ?
- Etudes de cas avec des échanges entre professionnels et stagiaires.

Cette réunion et les échanges qui en ont émergé se sont une fois de plus illustrés par

le plaisir de se retrouver et l'envie de continuer à avancer ensemble.

**Merci à tous d'avoir participé et à très bientôt !**

*L'équipe APNB*